

la province de Québec ne compte des représentants qui verront à ce que le Gouvernement actuel traite Montréal avec justice.

M. DENIS (Texte): Monsieur le président, en réponse à mon honorable ami le ministre de la Marine (M. Duranleau), je me permettrai de lui rappeler un peu l'histoire du passé, au temps de la Grande guerre, alors que de gros contrats ont été accordés à des amis et que dans bien des cas ces contrats étaient octroyés dans l'unique but d'alimenter la caisse électorale. Je me demande si la même chose ne pourra pas se répéter puisqu'on sollicite de cette Chambre un blanc-seing, sans nous dire où et pour quel objet les \$20,000,000 seront dépensés. Je me demande si ce n'est pas la même politique qu'on veut mettre en vigueur aujourd'hui et si, grâce à la majorité obtenue lors de la dernière élection, nos adversaires n'abuseront pas de leur pouvoir et ne dépenseront pas des sommes énormes, collectées du peuple sous forme de taxes, pour favoriser leurs amis, afin que, lors des prochaines élections, la caisse soit remplie et que l'on puisse forcer les électeurs à leur faire confiance, par la distribution de ces fonds, ainsi que cela s'est pratiqué au cours de la dernière campagne électorale.

L'hon. M. DURANLEAU: Mon honorable ami ne devrait pas, je pense, mêler à ce débat des incidents qui se sont produits pendant la guerre. Nos collègues de la gauche ont assez parlé, je crois, de la guerre durant la dernière campagne électorale et ils n'ont pas à y revenir dans cette Chambre. Le Gouvernement unioniste a accompli son travail durant la guerre, et Montréal n'aura pas à se plaindre lorsqu'il s'agira de faire le partage de cet argent. Je le répète, monsieur le président, mon honorable ami de la gauche ne devrait plus parler de la guerre. Nous en avons assez entendu parler au cours de la dernière campagne dans la province de Québec.

M. SAINT-PERE: Puis-je demander au ministre de la Marine si sa déclaration est générale? J'ai été élu quatre fois dans la ville de Montréal et je n'ai jamais parlé de la guerre.

M. le PRESIDENT: Je dois prier les honorables députés de s'en tenir au sujet de la discussion.

M. SAINT-PERE: Puis-je demander au premier ministre s'il entend tenir les promesses faites en son nom dans mon comté, aux dernières élections? Mon adversaire, M. Simard, a promis à chaque sans-travail dans ma circonscription que si la Chambre délibérait sur la question du chômage, chaque chômeur dans Hochelaga recevrait \$25 par semaine. Le

[L'hon. M. Duranleau.]

premier ministre est-il prêt à remplir cette promesse?

M. MERCIER (Saint-Henri): Monsieur le président, dans le texte de la résolution je relève l'expression: "pour diminuer le chômage en construisant, agrandissant ou améliorant des travaux publics, des chemins de fer, des grandes routes, etc." Puis-je présumer que le Gouvernement est prêt à aider le gouvernement de Québec à construire un pont sur le Saint-Laurent, entre Caughnawaga et La-Salle?

L'hon. M. LAPOINTE: Pas de réponse.

M. MUNN: Je n'entendais pas abuser cette fois de vos instants, mais j'ai reçu le télégramme suivant du secrétaire de la municipalité de Vancouver-Nord:

Par un vœu adopté à l'unanimité, le maire et le conseil municipal de Vancouver-Nord demandent respectueusement que le gouvernement fédéral inscrive comme partie de son programme destiné à diminuer le chômage, la coopération avec le gouvernement provincial afin de commencer immédiatement et d'achever la construction du chemin de fer Pacific Great Eastern entre cette ville et Prince-Georges et de prolonger la voie ferrée dans la région de la rivière de la Paix.

Le télégramme porte la signature de George S. Shepherd, secrétaire de la municipalité. Heureusement, le climat de la Colombie-Anglaise est des plus propices aux travaux extérieurs l'hiver. Cette voie ferrée de Vancouver-Nord à Squamish, puis de Quesnel à Prince-Georges, peut se construire l'hiver. Le Gouvernement trouvera certes à bref délai le moyen de construire une ligne de sortie de la région de la rivière de la Paix à la côte du Pacifique, et s'il relie ces deux régions, il aura contribué beaucoup à établir un débouché. Permettez-moi de rappeler au premier ministre qu'il a contracté une obligation particulière envers ma circonscription, celle de Vancouver-Nord. Dans la dernière Chambre, cette division avait pour représentant le propre organisateur de la victoire du premier ministre et c'est aux efforts et à l'organisation de cet agent qu'il doit être ici en qualité de premier ministre.

M. IRVINE: Si une partie de la somme votée par le Parlement est dépensée à Vancouver, l'honorable député nous promet-il que le conseil municipal de Vancouver retirera la publicité qu'il a fait imprimer et où est dit que les gens qui ne sont pas natifs de Vancouver ou n'y ont pas vécu depuis un an ou deux n'obtiendront pas d'emploi? Si l'on utilise des fonds publics à Vancouver pour diminuer le chômage, nous devons avoir la garantie que les gens d'ailleurs qui s'y trouvent auront de l'ouvrage.